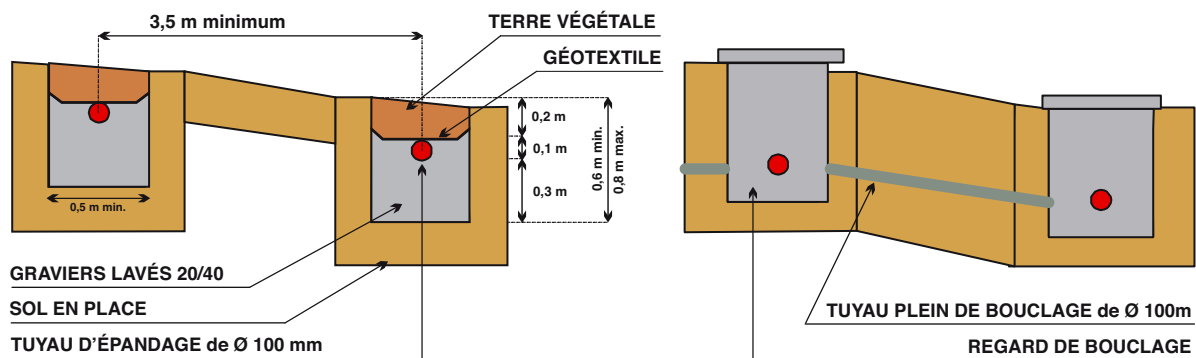
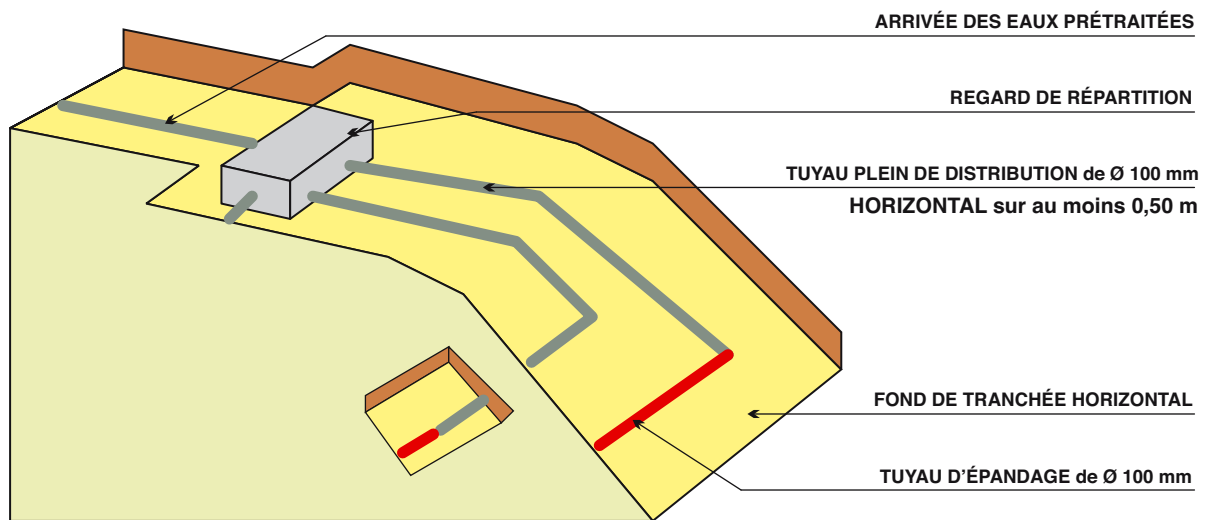
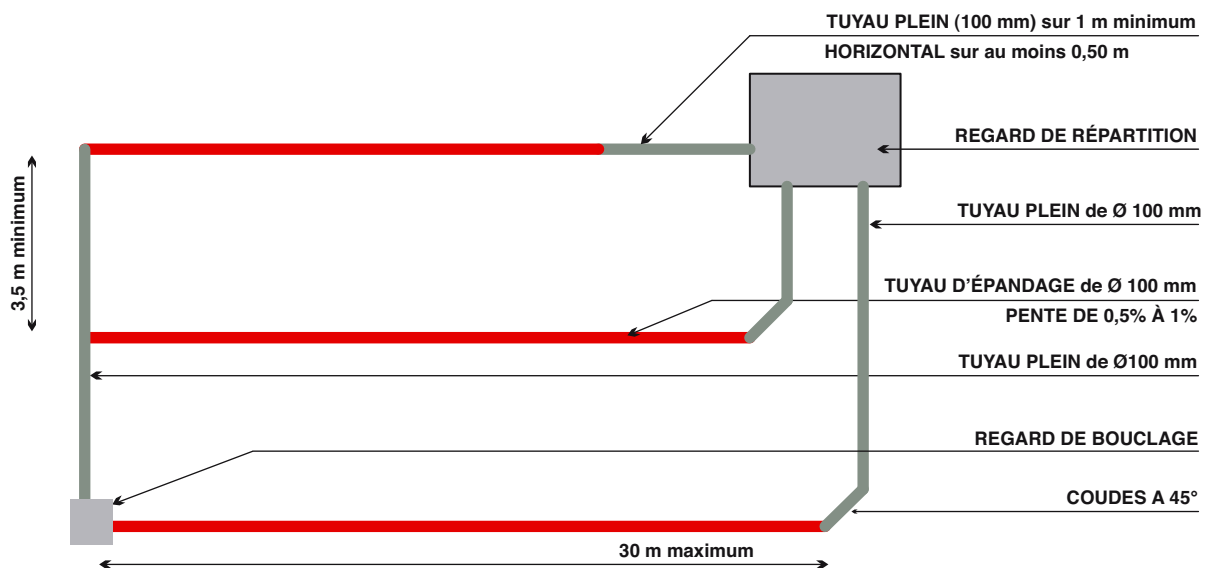


Tranchées d'épandage / cas particulier : terrain en pente



COUPES TRANSVERSALES



VUE DU DESSUS

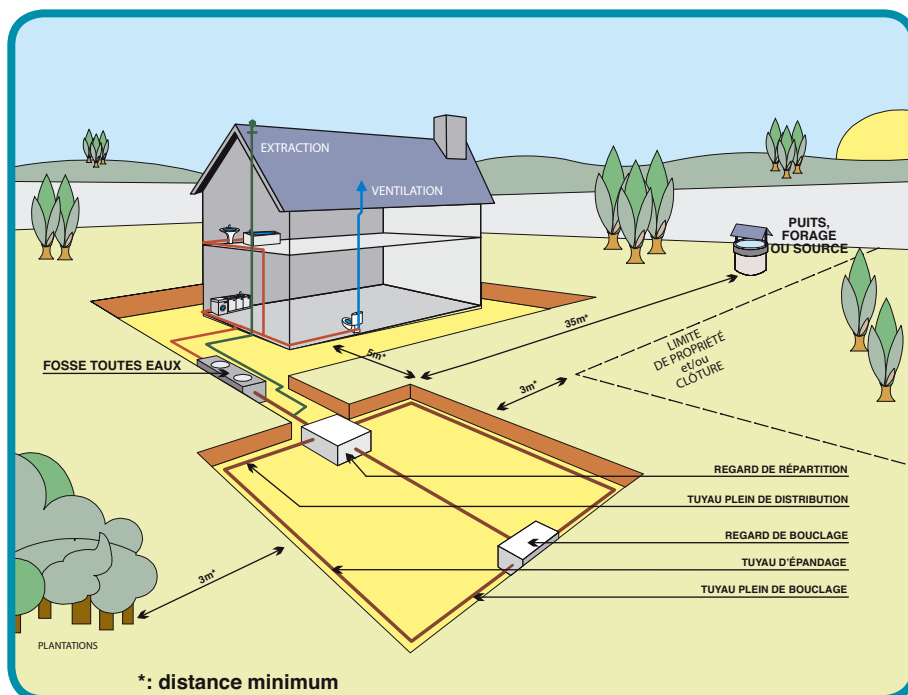
Épandage à faible profondeur en sol naturel

Lit d'épandage

Pour sol perméable à dominante sableuse

• Conditions

- Terrain plat
- Sol perméable à dominante sableuse (Perméabilité du sol comprise entre 30 et 500 mm/h)
- Surface disponible > 200 m²
- Absence de nappe et de traces d'hydromorphie jusqu'à 1,50 m
- Pente du sol < 2 %



Dans le cas des sols à dominante sableuse où la réalisation des tranchées est difficile, l'épandage souterrain est réalisé dans une fouille unique à fond horizontal. Le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant.

• mise en œuvre :

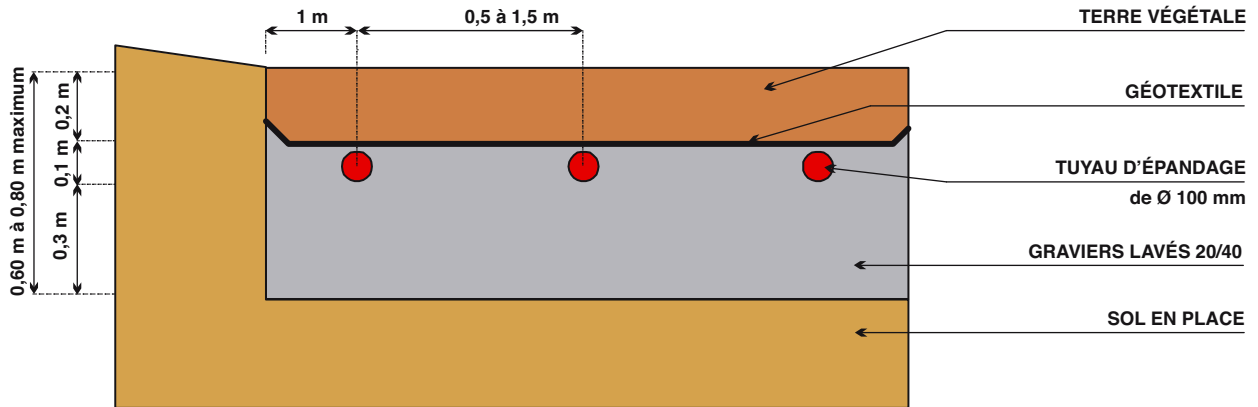
- **Aucun engin ne doit rouler sur le fond de fouille du lit d'épandage.**
- Le fond du lit se situe préférentiellement à 0,60 m sous la surface du sol, il doit être scarifié au râteau.
- L'épandage souterrain doit être alimenté par un dispositif assurant une égale répartition des effluents dans le réseau : regard de répartition et tuyaux de distribution placés parfaitement de niveau.
- Les tuyaux d'épandage sont posés avec une pente comprise entre 0,5% et 1%
- La couche de terre végétale en remblai ne doit pas dépasser 40 cm d'épaisseur. Elle est débarrassée de cailloux.

• Dimensionnement :

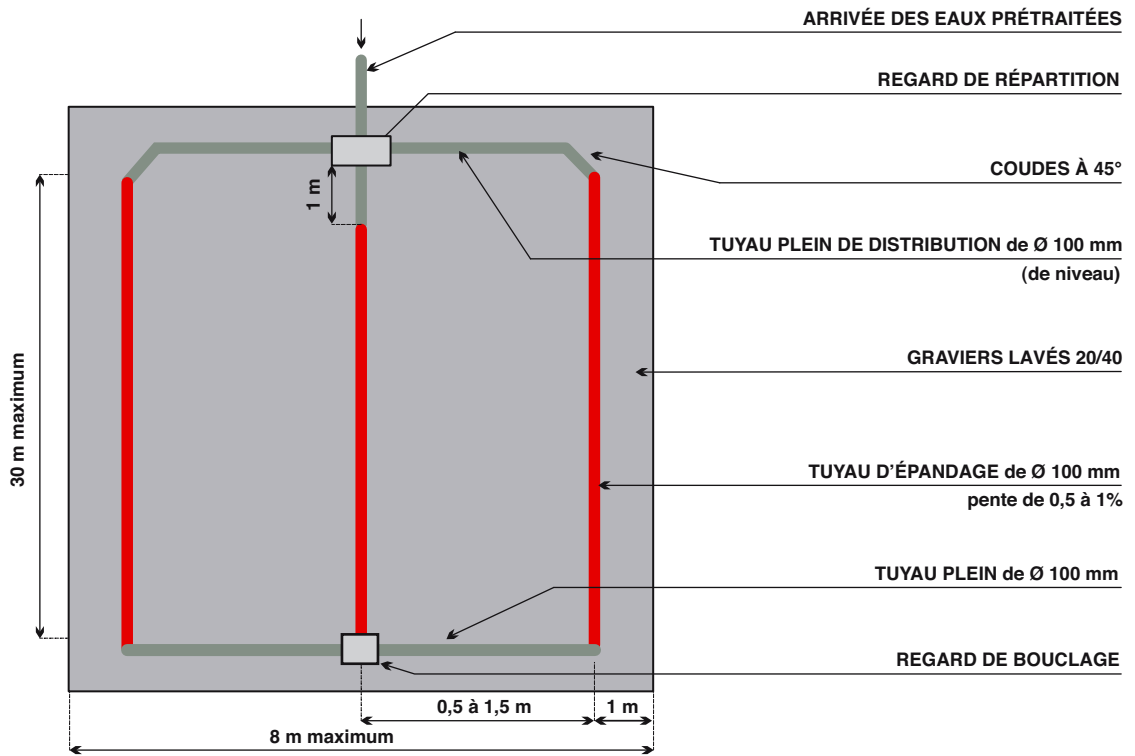
Nombre de pièces principales	Nombre de chambres indicatif	Surface minimale (en m ²)
5	3	60
6	4	80

La largeur maximale du lit d'épandage est de 8m.

Lit d'épandage



COUPE TRANSVERSALE



VUE DU DESSUS

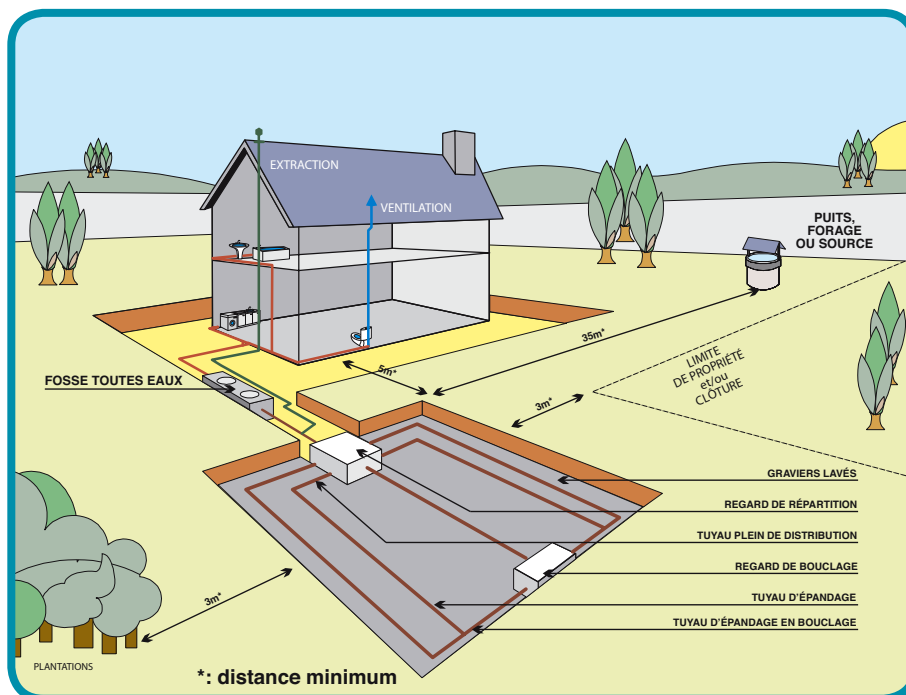
Épandage en sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé

Pour sol trop perméable

• Conditions

- Sol trop perméable (Perméabilité > 500 mm/h)
- Sous-sol fissuré à faible profondeur
- Surface nécessaire d'environ 60 m²
- Absence de nappe et de traces d'hydromorphie jusqu'à 1,50 m



Le principal cas d'utilisation est celui du sous-sol trop perméable, inapte à toute épuration car il y a risque que les eaux prétraitées soient conduites directement vers les eaux souterraines. Un épandage sur sol reconstitué par apport d'une couche de sable de 70 cm d'épaisseur minimum sous la surface de répartition constitue une solution envisageable.

• Mise en œuvre :

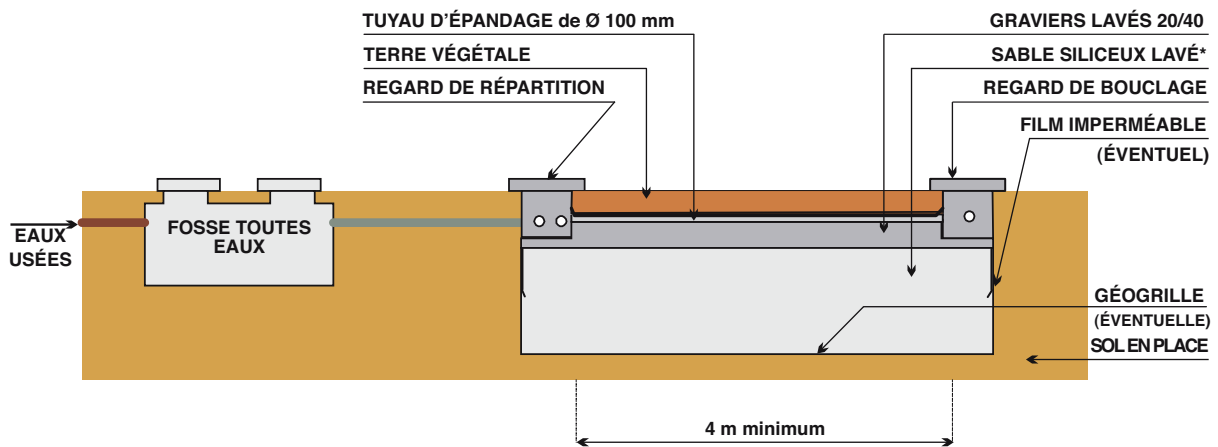
- La mise en œuvre du dispositif doit respecter les dimensions présentées dans les schémas suivants.
- Le fond de fouille est horizontal et plat. Il se situe préférentiellement à une profondeur de 1,10 m, il doit être scarifié au râteau.
- Le fond du lit est garni d'une géogrid (éventuelle).
- La qualité du sable est déterminante (cf. D.T.U. 64-1 et fiche n° 9).
- Le filtre à sable doit être alimenté par un dispositif assurant une égale répartition des effluents dans le réseau : regard de répartition et tuyaux de distribution placés parfaitement de niveau.
- Les tuyaux d'épandage sont à l'horizontale, dans les 10 cm supérieurs de graviers.
- Le remblai est réalisé avec de la terre végétale débarrassée de cailloux.
- Un film imperméable recouvre une partie des parois du filtre si le sous-sol est fissuré.

• Dimensionnement :

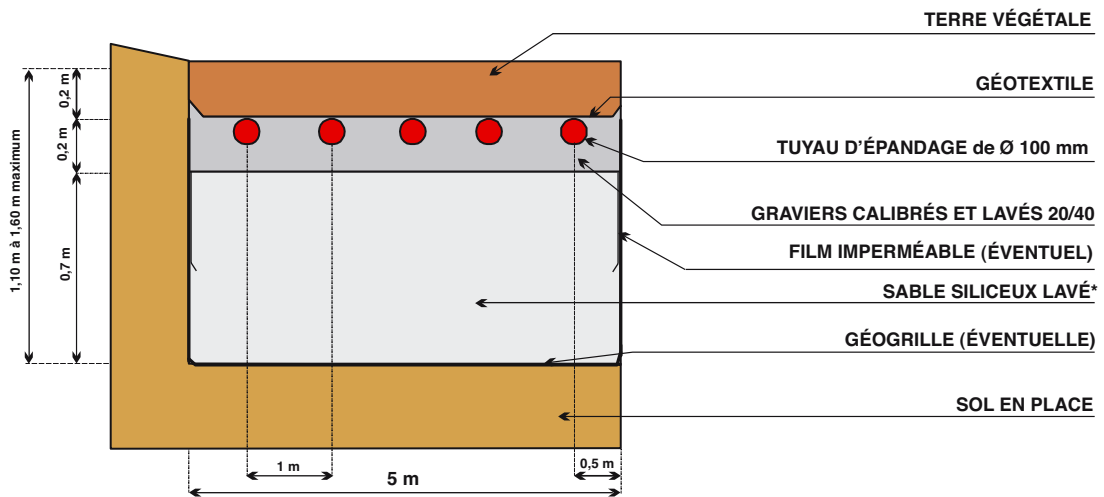
Largeur de 5 m et longueur minimale de 4 m avec 5 m² par pièce principale supplémentaire :

Nombre de pièces principales	Nombre de Chambres indicatif	Surface minimale (en m ²)
5	3	25
6	4	30

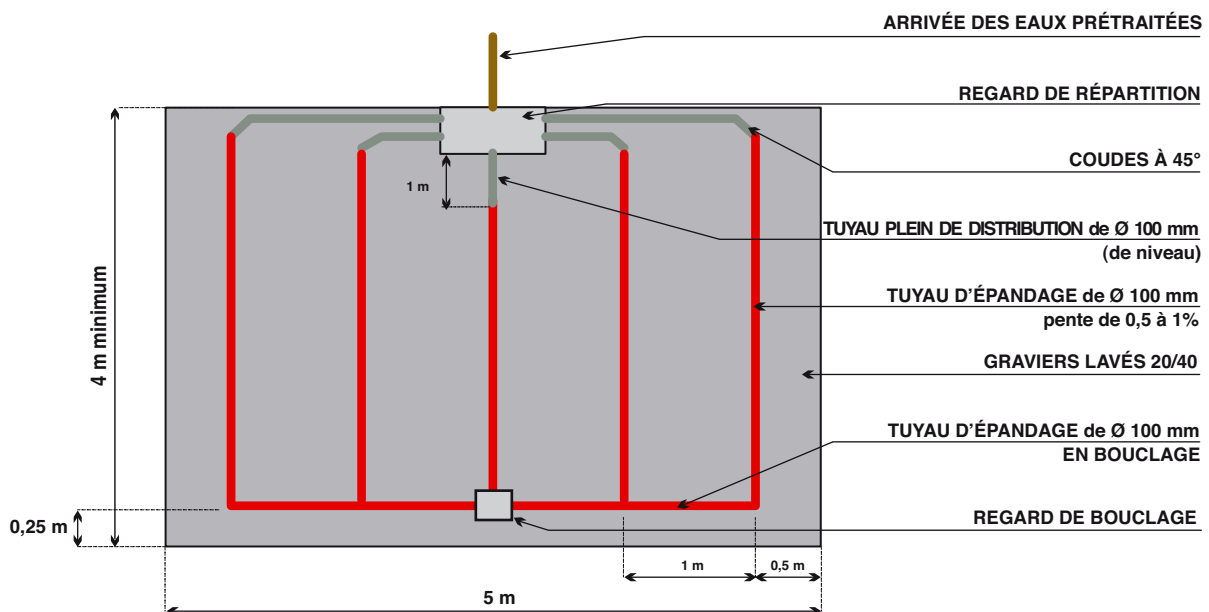
Filtere à sable vertical non drainé



COUPE LONGITUDINALE



COUPE TRANSVERSALE



VUE DU DESSUS

*: Cf. Granulométrie sur la fiche n°8 "Principaux matériaux"